

Affligeante non discrimination¹

Étienne Oldenhove

Lorsque Marie-Jeanne Segers m'a demandé la première fois d'intervenir lors de ces journées sur l'exil, j'ai poliment décliné son invitation car je n'ai qu'une expérience très réduite avec des analysants exilés.

Je considérais que je n'avais pas ma place dans ces journées.

Puis notre présidente revint à la charge et me proposa d'intervenir dans une demi-journée consacrée à la mélancolisation du lien social.

Là, je me sentais un tout petit peu plus autorisé à intervenir, du fait de mon intérêt pour la mélancolie et j'acceptai donc de me joindre au travail.

Progressivement, au fil des semaines, se sont dégagés pour moi deux axes de travail.

Le premier est issu de réflexions au sujet de l'exil.

Car l'on peut envisager cette question à différents niveaux.

Le plus commun, me semble-t-il, est le niveau politique. Dans cette acception du mot, l'exil est un acte par lequel soit un sujet choisit de s'éloigner d'une communauté et de partir à l'étranger, soit il est exclu temporairement de cette communauté et est forcé de trouver asile dans un autre pays.

1. Ce texte a été publié dans le *Bulletin freudien* n° 55 dans une version comportant plusieurs coquilles. Nous le republions ici dans la bonne version.

Mais l'exil est également une dimension intrinsèque de l'humain : tout sujet est exilé, au départ et cet exil fondateur est même ce qui va le faire désirant.

En effet, du fait d'être pris dans le langage, tout être humain est exilé de l'immédiateté, de la nature, du paradis terrestre comme le dit bien le mythe.

Pas de sujet possible sans cet exil fondateur, sans cette perte originale. Pas de désir sans objet perdu.

Or, il y a quelques semaines, j'avais pu lire sur le site de l'ALI un article qui y était mis « en ligne » et qui avait retenu mon attention.

Cet article écrit par une collègue du nom de Caroline Guendouz-Barbaras et daté du 30/09/2008 s'intitule « Errance et exclusion dans la subjectivité contemporaine » et il part de la thèse suivante : la subjectivité humaine trouve son fondement dans l'exclusion.

Or, l'exil est bien une forme d'exclusion, l'exclusion hors d'une communauté.

Je reviendrai par la suite à cet article de Caroline Guendouz-Barbaras.

Car si je ne parlerai pas de l'exil en tant que tel, je chercherai par contre à éclairer ce que l'on nomme « mélancolisation » dans le lien social contemporain par un certain défaut de cet exil fondateur.

Le second point de départ de mon interrogation d'aujourd'hui trouve sa source dans les dernières journées d'étude de notre Association Lacanienne Internationale, ici à Bruxelles, en novembre 2008, journées consacrées à la question des homoparentalités.

Une remarque, assez largement partagée et juste – me semble t'il – y fut émise par un des participants pour dire que dans notre fonctionnement collectif actuel, il fallait s'attendre à ce que assez rapidement, « au nom du principe de non discrimination », la procréation assistée soit légalisée pour les couples d'homosexuels hommes (mâles) et que donc, la voie soit également ouverte à une légalisation, sous certaines conditions sans doute, de prêts temporaires par une femme de son utérus pour une telle gestation programmée et assistée.

Ce qui me questionne et m'impressionne dans cette hypothèse qui très probablement deviendra bientôt réalité, c'est le moteur de cet emballement : « au nom de la non discrimination » ou plutôt « au nom du principe de non discrimination ».

Certains juristes présents, d'éminents juristes, nous laissaient clairement entendre à quel point effectivement le droit pouvait être commandé par un tel principe, par une telle idéologie, celle dite de la non discrimination.

Au Nom du Père, vient se substituer ce « au nom du principe de non discrimination. »

Qu'est-ce à dire que cette non discrimination ?

« Non discrimination » fonctionne maintenant comme un impératif, souvent énoncé comme un slogan, un mot d'ordre, dictant presque, que toute différence est à proscrire, du moins quand elle risque d'entraîner des conséquences différentes dans le destin des personnes.

On se retrouve ainsi face à une idéologie qui ouvre à toutes les confusions avec des conséquences qui ne sont pas négligeables.

Au départ, discriminer n'a pas le sens péjoratif qu'il a acquis actuellement du fait des excès d'une idéologie égalitariste qui confond égalité et absence de différence.

Que des sujets soient égaux en droit est un progrès de la civilisation et mon propos n'est évidemment pas de le contester. Mais d'être égal à un certain point de vue, par exemple celui de maints droits des citoyens, ne signifie pas que l'on en devienne « pas différent ».

Il y a là confusion de deux niveaux, celui de l'égalité et celui de – comment le nommer ? – ... identité ? similarité ? mêmeité ? non-différence ?

Je laisse provisoirement la question en l'état.

Selon le dictionnaire Robert, « discriminer » signifie « faire la discrimination entre » et il a pour synonymes « distinguer, séparer ». Quant au substantif « discrimination », sa signification est « action de distinguer l'un de l'autre deux objets de pensée concrets » « action de discerner, de distinguer les choses les unes des autres avec précision »

Ce n'est que dans un sens dérivé, mais devenu courant, que ce mot de discrimination acquiert une connotation péjorative et en vient à signifier « le fait de séparer un groupe social des autres en le traitant plus mal ». Ce qui est ainsi visé, c'est d'abord la discrimination raciale et ce mot de discrimination est alors synonyme de ségrégation.

Ceci nous ramène à l'article de Caroline Guendouz-Barbaras et à ce que Lacan a pu dire sur cette question de la ségrégation, notamment à la fin de son allocution sur les psychoses de l'enfant où il dit :

« Voilà qui signe l'entrée de tout un monde dans la voie de la ségrégation »².

Cette conclusion de Lacan suit presque immédiatement des réflexions sur la question du droit à la naissance et de notre rapport au corps. Je cite à nou-

2. Cf. J. Lacan, *Autres écrits*, Seuil, p. 369.

veau Lacan : « Problèmes du droit à la naissance d'une part – mais aussi dans la lancée du : "Ton corps est à toi", où se vulgarise au début du siècle un adage du libéralisme, la question de savoir, si du fait de l'ignorance où ce corps est tenu par le sujet de la science, on va venir en droit, ce corps, à le détailler pour l'échange. »³

Ce texte est d'octobre 1967. C'est dire la clairvoyance de Lacan par rapport aux questions qui se profilaient à l'horizon.

Nous en sommes bien à cette époque où le corps serait la propriété de l'individu et non plus de l'Autre comme l'affirmait avec justesse le principe de l'indisponibilité de l'état des personnes – ce qui fut rappelé déjà lors des journées d'étude consacrées à la question du transsexualisme⁴.

Et ce corps est bien « détaillé » comme le dit Lacan jusque dans les gènes qui sont à l'origine de sa constitution et ses « détails », ses organes, ses composants sont bien entrés dans l'échange puisque l'on parle couramment maintenant de « banque d'organes », de « banque de sperme », ...

Ce n'est pas pour rien que la question de la discrimination porte particulièrement sur des questions liées au corps : reproduction, race, handicap, ...

De la discrimination à la ségrégation, il y a un saut. La discrimination peut porter sur n'importe quel type d'objet : je peux discriminer une plante d'une autre, un état d'un autre, ...

Par contre la ségrégation est également une opération de séparation, mais elle désigne une séparation dans un groupe humain. *Segregare* signifie « séparer du troupeau ». Ce mot « ségrégation » est indissociable de sa racine latine *grex* qui signifie « le troupeau, la troupe ».

Je le relève parce que la question qui nous occupe aujourd'hui tourne d'une façon ou d'une autre, autour d'une séparation au niveau du lien social.

Ce qui m'est apparu en partant des points de départ que j'ai mentionnés, à savoir : constitution d'un lien social où le principe de non discrimination régnerait en maître (par exemple, dans les nouvelles formes de parentalité et dans les nouvelles formes de procréation assistées) et tentative de fonder un collectif d'où l'exclusion serait exclue, ce qui m'est apparu, c'est qu'effectivement, cela ne peut mener qu'à une mélancolisation du lien social.

Je dis bien mélancolisation et non pas mélancolie. Je dis même « affliction » plutôt que mélancolie.

La mélancolie est une psychose et elle est la conséquence d'une forclu-

3. Ibidem, p. 369.

4. Cf. « Sur l'identité sexuelle : à propos du transsexualisme » Tome 2, p. 145, 152, 155.

sion.

Ce dont nous parlons ici, c'est de tentatives d'effacement, d'annulation, de négation d'opérations fondamentales telles que la séparation ou l'exclusion. Ces tentatives n'arrivent pas à leur fin, mais elles ne sont pas sans conséquences, d'autant plus qu'elles opèrent à certains niveaux de l'ordre symbolique, par exemple les législations.

Lorsque l'on parle de mélancolisation, l'on indique que l'on s'inspire de certains traits de la mélancolie.

Or, s'il est une pathologie de la non séparation, c'est bien la mélancolie.

Dans la mélancolie, aucun deuil de l'objet ne peut se faire parce que l'objet n'est pas perdu.

Mais de ce fait aussi, rien ne vient médiatiser le rapport du sujet à l'Autre, dans la mélancolie. L'objet n'y étant pas perdu, il n'y a pas de médiatisation possible du rapport du sujet à l'Autre par le fantasme.

La mélancolie pourrait ainsi être dite maladie de l'amour. L'amour et la haine n'y sont aucunement tempérés par la médiation du non rapport sexuel.

Autrement dit, la séparation dans le monde des humains passe toujours nécessairement par la sexualité.

Là où la séparation est récusée, il n'est pas étonnant que soit produite une mélancolisation du lien social.

Or le principe de non discrimination invoqué parfois abusivement aujourd'hui, est souvent une défense contre une séparation nécessaire ou contre une différenciation indispensable.

De quoi se soutient ce principe de non discrimination parfois abusif ?

Il se soutient d'idéaux égalitaires qui ne sont plus qu'expressions de l'amour, et non d'une justice symbolique.

Permettez-moi de revenir maintenant à l'article de Caroline Guendouz-Barbaras, qui s'intitule « Errance et exclusion dans la subjectivité contemporaine ». Que vais-je en retenir pour mon propos aujourd'hui ?

Quelques points parmi d'autres qui pourraient éclairer notre interrogation. Je résume son développement à l'extrême et vous renvoie à la lecture de son article pour en savoir plus.

Première thèse : La subjectivité humaine trouve son fondement dans l'exclusion.

Deuxième thèse : La subjectivité contemporaine se caractérise par son exclusion de l'exclusion, exclusion de l'exclusion que Lacan, selon elle, conceptualise à partir du terme *ségrégation*.

Sa thèse devient : C'est le passage de l'exclusion à l'exclusion de l'exclusion, bref à la ségrégation, qui fait de l'errance le trait... transstructural de la clinique d'aujourd'hui.

L'errance (addictive, sexuelle, professionnelle, familiale, objectale) serait cette zone, ce *no man's land* caractérisable comme défaut de l'exclusion et excès de ségrégation.

La ségrégation implique comme toute exclusion, une mise à l'écart, mais la ségrégation implique aussi une inclusion dans autre chose : la grégarisation.

Il me semble à moi que la grégarisation est une inclusion dans un ensemble que je dirais positif : ce n'est plus un ensemble comme un autre, un ensemble au sens fort c'est-à-dire fondé sur l'ensemble vide, mais cela devient un ensemble unique, un ensemble qui serait totalement autre.

Or le propre de tout ensemble, c'est d'être à la fois différent des autres et à la fois, le même que les autres en tant qu'ensemble.

Troisième thèse de notre collègue, Caroline Guendouz-Barbaras : « L'errance (contemporaine) est à penser comme effet d'une certaine forme de grégarisation. »

Cette errance est donc très différente de l'effet de l'exclusion de l'exclusion dans la psychose, car celle-ci ne mène pas à la grégarisation. Le psychotique, le « non dupe » comme le dit Lacan, erre, mais dans une solitude extrême.

Les SDF, par exemple, même s'ils ne sont pas tous psychotiques, ne font pas troupeau. C'est la société qui les regroupe pour les besoins de certaines causes.

De même pour les psychotiques, c'est la psychiatrie qui les regroupe et qui parfois croit pouvoir en faire un groupe.

Et notre auteure de conclure cette première partie de son article par les propos suivants :

« En d'autres termes, comment qualifier ce dans quoi les errants contemporains trouvent à s'inclure (par différenciation d'avec le psychotique qui, errant, n'a jamais trouvé à s'inclure) ? »

« Il me semble, dit-elle, que c'est en posant le problème de l'errance en ces termes que nous pouvons, précisément, nous décaler du rabattement de la subjectivité contemporaine sur les catégories problématiques que constituent les border-line, les pathologies narcissiques, les personnalités « comme si », la psychose banale ou ordinaire. »

Ce faisant, je pense que cette collègue nous permet de poser la question

d'une certaine mélancolisation du lien social actuel, selon des coordonnées plus claires :

Car toute la difficulté est de distinguer différents types d'exclusion.

Par exemple, elle distingue trois types d'exclusion :

- Exclusion de la nature et passage dans la culture ;
- Exclusion du besoin et passage à la pulsion ;
- Exclusion de la jouissance et passage au désir.

Rien qu'à ce niveau de distinction, on voit bien, par exemple, qu'un psychotique est plus ou moins bien dans la culture et dans la pulsion. Par contre, l'extraction de la jouissance va être parfois très problématique pour lui.

Et lorsqu'on utilise l'expression redoublée « exclusion de l'exclusion », il faudra toujours bien spécifier quel mécanisme d'exclusion de l'exclusion est en jeu. S'agit-il de :

- Forclusion ?
- Refoulement ?
- Dénî, désaveu ?
- Récusation ?

Les conséquences en sont évidemment très différentes.

Le grand intérêt que personnellement, j'ai trouvé dans certaines articulations de cet article, c'est l'éclairage donné sur la notion de ségrégation.

Quand nous parlons de mélancolisation du lien social, nous parlons d'un effet de ségrégation, nous parlons de la constitution d'un groupe bien particulier, de ce que j'ai appelé, nommé, un ensemble positif.

Quand je vous fais part de mon angoisse par rapport à la force acquise actuellement par ce principe de non discrimination qui pourrait nous amener – ce qui est d'ailleurs partiellement fait – à instrumentaliser par exemple l'utérus d'une femme, en l'isolant d'elle, en en faisant un lieu de production déliée de sa subjectivité à elle, je m'interroge sur une exclusion de l'exclusion bien particulière.

Car il ne faut pas s'y tromper, le principe de non discrimination comme exclusion de la discrimination est aussi, comme me le disait récemment Bernard Vandermersch, une exclusion de penser.

Une certaine lecture de la non discrimination est idéologique et confond des notions comme celle d'égalité et celle de l'identité avec tout ce que cette dernière notion charrie d'équivocité entre l'identique et le non-identique, la différence absolue qui fonde toute possibilité d'identité.

Ce que le principe de non discrimination introduit, c'est un monde où

tout est équivalent. Et cela, c'est une fameuse grégation, une ségrégation affligeante.

Cela me plonge dans l'affliction.

Cela nous plonge dans l'affliction.

J'en suis affligé, mais tous ceux qui se prêtent à cette non discrimination seront affligés tôt ou tard de cette contre-culture.

Certains peuvent s'en réjouir dans un premier temps comme d'une victoire, d'une conquête, ... mais dans un second temps quand ils sortiront des brumes, du brouillard de l'indistinction, ils verront surgir devant eux le roc du réel.

Cela fait penser, par exemple, à certains trajets de transsexuels qui souvent se terminent en fin de parcours dans la mélancolie.

Pour conclure, je vais essayer de reprendre quelques arrêtes de ma réflexion.

Le principe de non discrimination, à partir du moment où il se met à fonctionner comme un a priori totalitaire, conduit à une ségrégation alors que c'est ce qu'il cherchait à éviter.

Dans notre abord de ces questions extrêmement délicates des homoparentalités, de la procréation assistée, du transsexualisme, il faut refuser d'en faire un groupe « positif », un « tout » positif car cela ne peut mener qu'à une ségrégation.

Autant il faut pouvoir envisager des exceptions, autant il est préjudiciable que les exceptions soient homogénéisées dans un tout, dans un pseudo-ensemble.

La mélancolisation du lien social est très différente d'un processus psychotique. Il ne s'agit nullement d'une forclusion. On reste dans le lien social, mais dans un lien social par agglutination et non plus un lien social ordonné dans un discours.

La grande pathologie contemporaine pourrait peut-être être ramenée à un défaut d'identification, de nomination... (c'est-à-dire à un défaut de trou, fondamentalement), ou à des pseudo-nominations.

Les questions les plus délicates et difficiles dans la dérive du lien social contemporain sont celles qui touchent au corps parce que le corps est le lieu même de la séparation qui nous fonde : il s'agit toujours d'abord de se séparer de son corps, d'en être exilé pour en disposer Autrement.

Cette séparation d'avec son corps doit venir s'inscrire dans le corps : c'est cela la castration.

L'altérité n'est pas hors du corps : elle ne peut s'inscrire que dans le corps et par le corps.

Enfin, d'où vient cet effet de ségrégation ? Lacan nous laisse entendre, dans la conférence que j'ai citée, que c'est un effet de la science.

Caroline Guendouz reprend cette question à partir du discours capitaliste tel que Lacan l'a écrit. Ce discours n'est pas un discours comme les autres parce qu'il ne met pas en place un impossible.

Autrement dit, malgré les apparences, la science ne fait pas discours parce qu'elle ne peut mettre en place un impossible fondateur de notre condition humaine.

La science ne dit pas non plus que tout est possible, loin de là.

Mais comme elle n'est pas en mesure de situer un impossible fondateur, on lui fait dire que tout est possible.

Ce à quoi nous avons à nous opposer, ce n'est évidemment pas à la science, mais au délire qui nous ferait croire qu'elle peut faire discours c'est-à-dire lien social.

La difficulté pour le sujet contemporain, c'est de parvenir à s'extraire de cette grégarisation induite par la science sans plus trouver appui dans un Nom du Père porté par la religion.